

Découvrir l'industrie à travers un véritable projet de classe

PRINCIPE

Ce programme de découverte des métiers se déroule sur environ 8 semaines, en plusieurs étapes :

- Dans un 1^{er} temps, une réunion de présentation est organisée pour permettre aux entreprises, collèges et établissements de formation de se rencontrer et de mettre en place le partenariat - choisir les métiers qui seront observés (niveaux IV/V et III) et définir un planning.
- Le chef d'entreprise ou son représentant se déplace ensuite dans la classe pour présenter son établissement aux élèves.
- La classe effectue une 1^{ère} visite pour découvrir l'entreprise d'un point de vue général.
- Lors de la 2^{nde} visite, les élèves sont en binômes, par petits groupes, pour observer un métier en particulier (celui qu'ils présenteront dans la plaquette).
- Enfin, les élèves visitent l'établissement de formation qui proposent la ou les formations permettant d'accéder au métier étudié.

- Chaque binôme réalise une plaquette métier présentant :
 - > les compétences et qualités requises pour le poste
 - > la formation nécessaire pour y accéder
 - > les conditions de travail, le salaire...

Un 1^{er} jury interne au collège, composé des représentants du partenariat, sélectionne 2 plaquettes (une de niveau IV/V et une autre de niveau III) pour concourir au niveau départemental.

En fin d'année scolaire (en général en juin), le jury final se réunit pour élire les 2 meilleures plaquettes du concours départemental (une de niveau IV/V et une autre de niveau III). Les binômes gagnants reçoivent un lot lors de cette demi-journée.

PARTENARIAT

- une entreprise
- un collège
- un ou plusieurs établissements de formation selon les métiers sélectionnés



**Plus qu'une simple
visite d'entreprise...**

UN PROJET COMPLET

- Découvrir l'industrie, le monde de l'entreprise et un métier en particulier à travers deux visites de l'établissement
- Echanger avec d'autres jeunes sur les formations, l'orientation, l'environnement à travers la visite d'un établissement de formation
- Faire appel aux connaissances informatiques, au français... à travers la création d'une plaquette métier (A4 R/V), ce qui permet notamment de valider certains aspects du socle commun de connaissances et de compétences
- Travailler sur la prise de parole en public à travers la présentation de la plaquette lors du jury interne au collège

CONTACTS :

André Florence - Responsable Formation Emploi UI 44
Tél. : 02 40 20 67 62 - E-mail : fandre.adevim44@adevim.com

Briand Catherine - Chargée de communication et des relations avec l'enseignement
Tél. : 02 51 72 92 60 - E-mail : c.briand@ui44.fr